LES MOBILITES DANS LES TERRITOIRES

La gestion du stationnement et les politiques de mobilité

Poitiers 5 et 6 avril 2011

LA GESTION DU STATIONNEMENT A POITIERS

LES MOBILITES DANS LES TERRITOIRES



Poitiers, Capitale régionale, ville centre d'une agglomération restreinte mais d'une aire urbaine étendue. Un centre ville limité en surface mais principal pôle générateur

La question est donc celle du stationnement **dans le centre ville de Poitiers.**

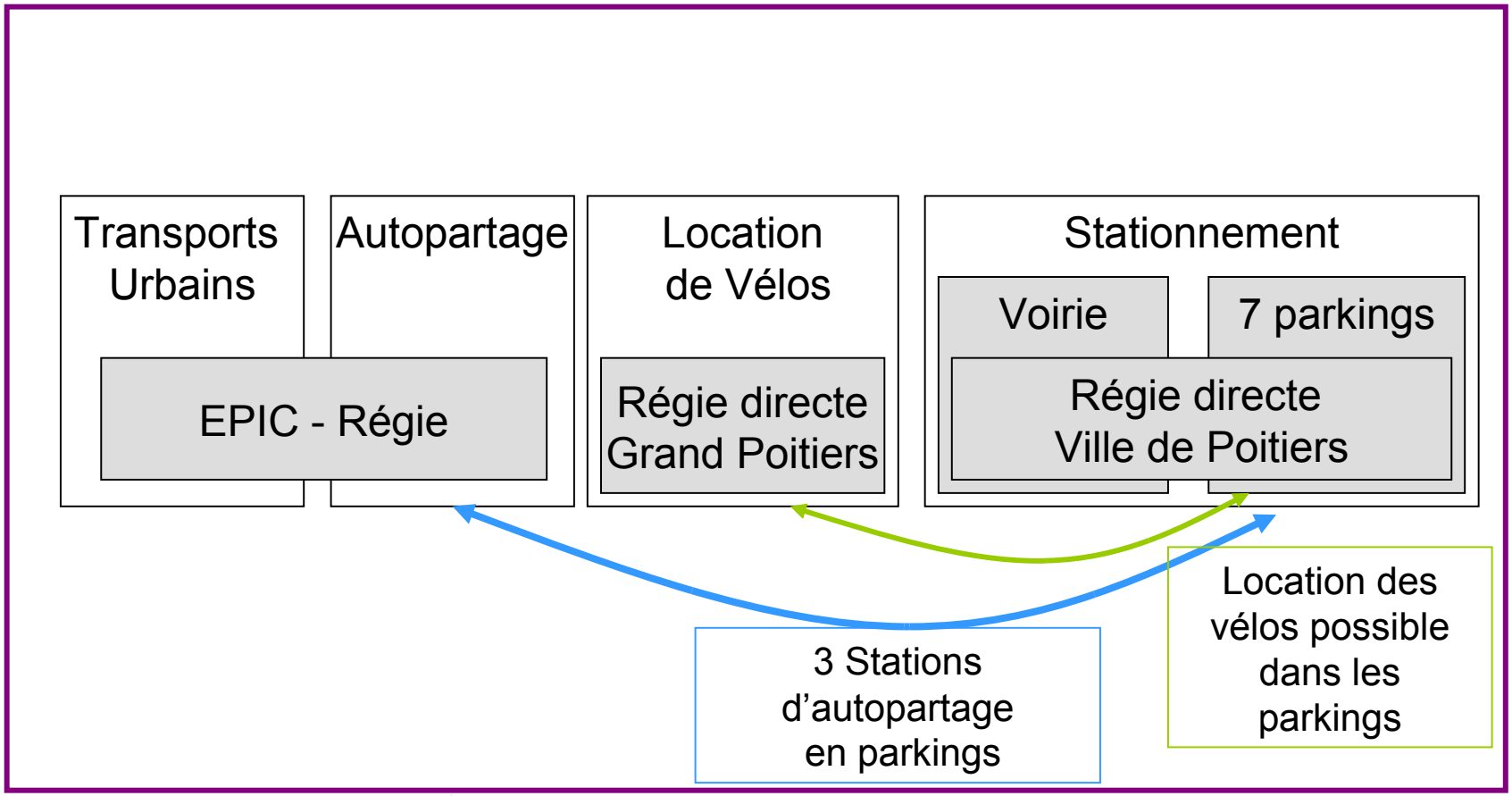


L'organisation générale

- Le contexte d'une Communauté d'agglomération / Ville fortement intégrée

- Un service en charge de la mobilité des transport et du stationnement pour l'agglomération et la ville tout en respectant les séparation de compétences
 - **Stationnement sur Voirie –** Compétence ville – Budget principal
 - **Stationnement en ouvrage** – Compétence ville – Budget annexe Parking
 - **Transports urbains** – Compétence Agglomération – Budget annexe Transport
 - **Services de mobilité durable** (autopartage, location de vélos, plateforme de covoiturage etc.) Compétence agglomération – Budget annexe Transport

Les outils


Transports Urbains
Autopartage
Location de Vélos
Stationnement
Voirie
7 parkings
EPIC - Régie
Régie directe Grand Poitiers
Régie directe Ville de Poitiers
3 Stations d'autopartage en parkings
Location des vélos possible dans les parkings

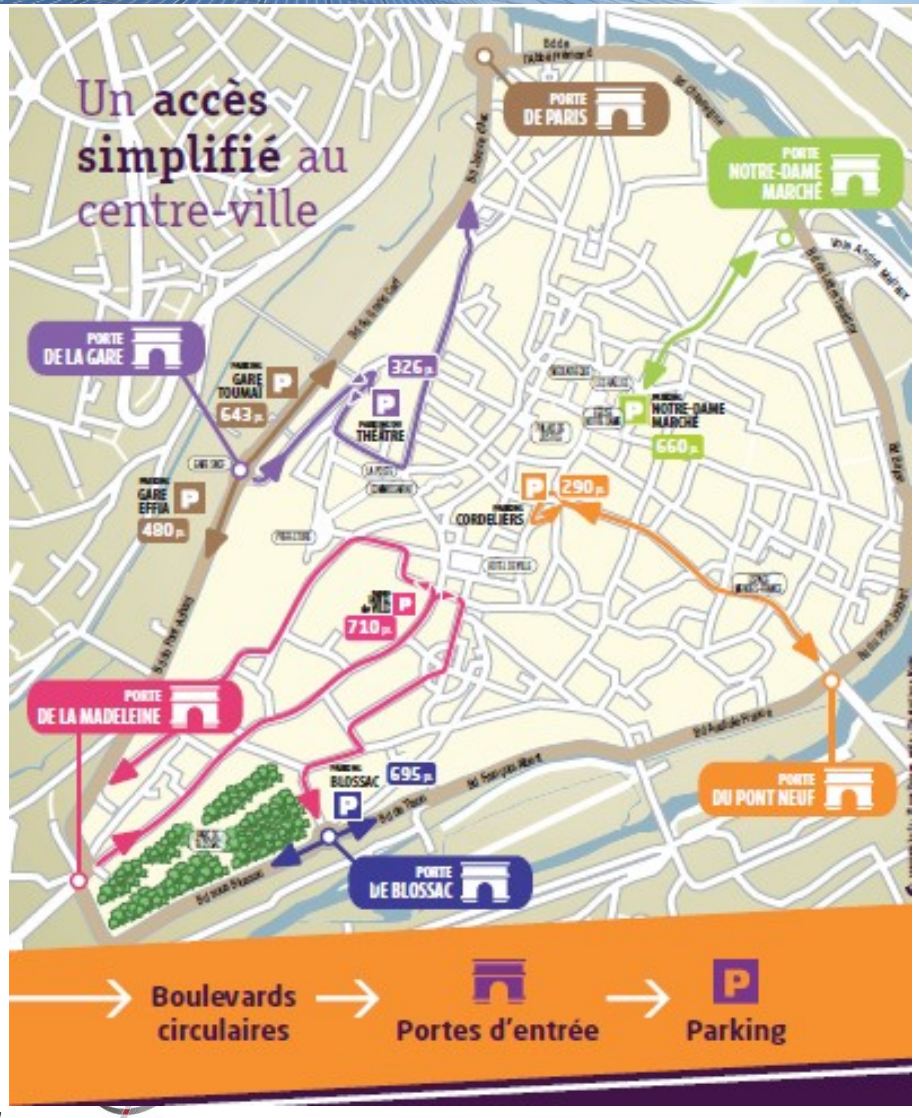
Présentation du dispositif stationnement

8 parkings en centre ville (4000 places)
dont 6 gérés par la Ville (3 315 places)

Un centre ville presque entièrement payant dans un contexte de réduction du nombre de places disponibles (3 zones + stationnement résident + Professionnels)

Un système de jalonnement dynamique en entrée de centre ville (17 PMV)




Un accès simplifié au centre-ville
PORTE DE PARIS
PORTE NOTRE-DAME MARCHÉ
PORTE DE LA GARE
GARE TOURNAI
643 p.
326 p.
THÉÂTRE
GARE EFFIA
480 p.
NOTRE-DAME MARCHÉ
660 p.
290 p.
CORDELIERS
710 p.
PORTE DE LA MADELEINE
BLOSSAC
695 p.
PORTE DU PONT NEUF
PORTE DE BLOSSAC
Boulevards circulaires
Portes d'entrée
Parking